

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 3 JUILLET 2025

MARQUE EMPLOYEURS TERRITORIALE

# QUAND DES ÉTUDIANTS DEVIENNENT CONSULTANTS RH

**Dans le cadre de la Marque Employeurs Territoriale portée par la communauté de communes de l'île d'Oléron, un projet concret a vu le jour pour renforcer l'attractivité et la fidélisation des salariés. Les Fermes Marines du Soleil, entreprise signataire de la charte et implantée à La Brée-les-Bains, a participé à une initiative enrichissante des étudiants en ressources humaines de l'ISFAC (Institut Supérieur de Formation par Alternance et Continue).**

### **Comment attirer davantage de profils qualifiés pour des postes techniques dans un secteur en tension ?**

C'est à cette problématique que se sont attaqués les étudiants de l'ISFAC de La Rochelle. Afin de leur permettre de travailler sur une situation réelle, l'école a sollicité la Communauté de Communes, pour identifier une entreprise signataire de la Marque Employeurs Territoriale concernée par ces enjeux cruciaux. Les Fermes Marines du Soleil, une entreprise oléronaise spécialisée dans l'élevage d'alevins et membre du groupe Aqualande, ont été enthousiasmées par ce projet.

Grâce à cette mise en relation, des étudiants en première année de Mastère Management des Ressources Humaines ont ainsi endossé le rôle de consultants RH auprès des Fermes Marines du Soleil. Ils ont pu, pendant plusieurs semaines, réfléchir à cette problématique de recrutement et élaborer un plan d'action individuel.

À la suite d'une immersion sur site, d'un diagnostic approfondi et d'un benchmark des pratiques concurrentes, ils ont conçu un plan d'actions RH accompagné d'une stratégie de communication visant à renforcer la marque employeur de l'entreprise.

### **Un projet au cœur des enjeux RH du territoire**

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Marque Employeurs Territoriale, démarche initiée en 2024 par la communauté de communes de l'île d'Oléron. Celle-ci vise à

accompagner les établissements employeurs de l'île dans leur attractivité, à valoriser les métiers et filières du territoire et à favoriser le développement économique.

Selon Christophe SUEUR, « *Permettre aux entreprises implantées sur le marché et à ceux qui vont le découvrir prochainement, de se rencontrer, de travailler ensemble sur des enjeux de ressources humaines est l'essence même de la marque employeurs territoriale. Il tenait à cœur à la Communauté de Communes d'aider les futurs recruteurs à se confronter à la réalité du terrain et d'encourager les entreprises désireuses d'optimiser leurs recrutements dans des réflexions constructives sur leur gestion RH.* »

### **Une collaboration mutuellement bénéfique**

Pour l'entreprise, ce projet a constitué une véritable opportunité de bénéficier d'un regard neuf et de recommandations concrètes pour mieux valoriser ses métiers.

Pour les étudiants, il a offert un cadre idéal pour mettre en pratique leurs acquis, adopter une posture de consultants et renforcer leur capacité à traiter une problématique RH actuelle, ancrée dans les réalités du territoire.

La présentation finale du projet a eu lieu le jeudi 22 mai 2025 dans les locaux de l'ISFAC, en présence des représentants des Fermes Marines du Soleil, de la Communauté de Communes et de l'équipe pédagogique de l'établissement. À cette occasion, les étudiants ont exposé leurs recommandations stratégiques, fruit de l'analyse menée pour répondre aux problématiques spécifiques soulevées par l'entreprise.

### **À propos de la Marque Employeurs Territoriale :**

La Marque Employeurs Territoriale est une démarche initiée par la communauté de communes de l'île d'Oléron, visant à développer l'attractivité des établissements employeurs et à valoriser les métiers et filières du territoire. Son objectif principal est d'attirer et fidéliser les talents, de favoriser le développement économique, et de renforcer les liens entre les établissements.

Vous voulez devenir signataire ?

**[www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com) > Marque employeurs territoriale.**

**Sandrine CASAS**

Responsable du service communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**